



Communiqué de presse

Saint-Brieuc, le 14 mars 2018,

Accueil sur rendez-vous à la Direction départementale de la cohésion sociale des Côtes d'Armor

A compter du lundi 26 mars 2018

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service et de la généralisation des télé-procédures, les modalités d'accueil de la Direction départementale de la cohésion sociale des Côtes d'Armor évolueront à compter du lundi 26 mars 2018.

Au préalable, il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel à l'adresse suivante : ddcs@cotes-darmor.gouv.fr

Par ailleurs, en raison de travaux d'aménagement, l'accueil physique des usagers sera déplacé pour s'effectuer par l'entrée de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), 1 rue du parc à Saint Brieuc.

Pour toute information complémentaire, contacter le : 02.96.62.08.09